

Saint-Jean-d'Angély

La Petite Graine ne demande qu'à grandir

INITIATIVE La coopérative de consommateurs maraîchère bio a été créée samedi lors de l'assemblée générale du Pôle d'économie solidaire

Elle ne demandait qu'à être semée, c'est désormais chose faite. La Petite Graine, nom donné à la filière maraîchage bio par le Pôle territorial de coopération économique (PTCE), porteur du projet, a officiellement vu le jour samedi, lors de l'assemblée générale du Pôle d'économie solidaire en Vals de Saintonge.

Des partenaires, tels que Coop Atlantique (pour la distribution), Bio-coop et le Syndicat des eaux de Charente-Maritime ont rejoint l'initiative. « On considère que les bonnes fées se sont penchées sur le berceau - le Syndicat des eaux cherchait des maraîchers bio pour protéger les nappes phréatiques. Nos rapports avec eux deviennent de plus en plus étroits », se réjouit Gabriel Delicourt, président du pôle.

Une ferme de consommateurs
Initié par des militants, le projet vise à revitaliser le territoire. « Dans notre région, la quasi-totalité des légumes bio vendus en dehors des circuits spécialisés provient de régions hors Poitou-Charentes (Bretagne et Landes) ou de l'étranger (principalement de l'Espagne). Il y a donc des débouchés potentiels pour satisfaire l'auto-suffisance alimentaire et les circuits courts. La vente directe auprès des coopérateurs sera privilégiée puisque Coop Atlantique s'est engagée à racheter la production », poursuit-il. Cette nouvelle coopérative s'est entourée de deux experts : Charles Henry, ancien directeur d'exploitation de



Membres du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) et partenaires du projet, au Bouil de Chambon. PHOTO PTCE

maraîchage bio au lycée agricole du Petit Chadignac à Saintes, et Pascal Elie, cofondateur des Jardins de Christine à Saint-Savinien et président des Champs du partage. Ce dernier a été recruté à mi-temps en tant que chef d'exploitation. « Le but est qu'il forme un jeune stagiaire pour reprendre le flambeau », confie Jean-Michel Segard, vice-président du PTCE.

4,7 hectares conventionnés

Deux autres emplois d'ouvriers agricoles vont également être créés. Le recrutement est en cours. Pour commencer, 4,7 hectares ont été conventionnés avec le Syndicat des eaux dans la vallée de l'Arnoult, à la ferme du Bouil de Chambon, proche de

Sainte-Radegonde. « On commence par des haricots verts. Notre principale problématique est la rentabilité. Nous devons impérativement acheter une machine d'une valeur de 23 000 euros (subventionnée à 40 % par le Conseil régional) », annonce Gabriel Delicourt. Début de production en mai et premières récoltes prévues en juillet. Soixante-quinze coopérateurs se sont, pour le moment, engagés pour un montant total de 7 025 euros. Le ticket d'entrée est fixé à 25 euros.

Pierre-Henri Grenon

Pour rejoindre La Petite Graine : www.lapetitegraine.fr ou au 09 53 50 27 59.